Insee Première



N° 1574

Novembre 2015

Le patrimoine des ménages début 2015 Repli des valeurs risquées au profit des produits sécurisés

ébut 2015, 94 % des ménages vivant en France possèdent un patrimoine financier, immobilier ou professionnel. Près de six ménages sur dix détiennent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Entre 2010 et 2015, les ménages ont délaissé les valeurs mobilières au profit de placements financiers peu risqués. En particulier, la détention de livret A a fortement augmenté et, début 2015, 75 % des ménages en possèdent un.

L'assurance-vie conforte également sa place parmi les produits privilégiés par les ménages : plus d'un tiers d'entre eux en sont détenteurs. Le Plan épargne logement retrouve de son attractivité, à la faveur d'une rémunération plus élevée que les livrets défiscalisés, si bien qu'un quart des ménages en possède un début 2015. La détention de biens immobiliers a également très légèrement progressé.

Rosalinda Coppoletta-Solotareff, Aline Ferrante, Maud Romani, division Revenus et Patrimoine des ménages, Insee

Début 2015, 93,8 % des ménages vivant en France possèdent au moins un actif financier (autre qu'un compte-chèques), immobilier ou professionnel. Ainsi, 90,1 % détiennent des produits financiers, 62,6 % disposent d'un bien immobilier et 15,0 % ont des actifs professionnels; 12,3 % des ménages possèdent les trois à la fois. Les actifs professionnels relèvent d'une logique patrimoniale différente : leur détention reste surtout liée à une activité professionnelle, présente ou passée (encadré). Depuis 2010, la détention de patrimoine immobilier a très légèrement progressé (+0,9 point), alors que la détention de patrimoine financier reste stable (*figure 1*). 58,9 % des ménages détiennent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Cela représente la quasi-totalité des ménages propriétaires de leur résidence principale (94,4%). À l'inverse, seuls 65,4 % des ménages détenant un patrimoine financier sont aussi propriétaires d'un bien immobilier. Parmi les produits financiers, 7,1 % des ménages possèdent en 2015 un portefeuille diversifié, comprenant au moins un livret d'épargne (définitions), un produit d'épargne-logement (définitions), des valeurs mobilières (définitions), et un produit d'épargne-retraite ou d'assurance-vie (définitions). À l'opposé, 10 % des ménages ne détiennent aucun de ces types de produits financiers.

Le livret A davantage prisé

Les livrets d'épargne sont toujours les produits les plus fréquemment détenus : début 2015, 85,9 % des ménages métropolitains déclarent en posséder au moins un (figure 2). Première forme d'épargne des ménages, ils constituent un placement de base complètement sécurisé. En 10 ans, la part de ménages détenant un livret défiscalisé a ainsi augmenté de 3 points, avec notamment la forte croissance du taux de détention (définitions) de livret A ou Bleu (75,8 % en 2015 contre 68,3 % en 2010 et 57,0 % en 2004). Des taux d'intérêt plus élevés certaines années (le livret A atteint un taux de 2,25 % entre le 1^{er} août 2011 et

le 1^{er} février 2013) et une désaffection pour les placements risqués peuvent expliquer cette évolution.

La progression du livret A s'est faite au détriment d'autres livrets défiscalisés (livrets de développement durable (LDD), livrets d'épargne populaire (LEP), livrets jeunes). En effet, le gain de rendement des livrets jeunes et des LEP par rapport au livret A est plus faible qu'auparavant : entre 2004 et 2007, le LEP présentait un taux supérieur d'un point par rapport au taux du livret A; depuis 2008 cette différence n'est plus que de 0,5 point. De plus, après le relèvement du plafond du livret A en 2012-2013, la nécessité de s'orienter vers des produits d'épargne complémentaires s'est atténuée, notamment chez les ménages disposant de peu d'épargne.

La hausse des livrets défiscalisés est également due à l'engouement des ménages jeunes pour le livret A: plus de 80 % des ménages dont la personne de référence (définitions) a moins de 40 ans en possèdent début 2015, soit dix points de plus qu'en 2010. La détention d'autres types



de livrets varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle : les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession libérale (en activité ou retraitée) détiennent plus fréquemment des LDD ou des livrets soumis à l'impôt ; les agriculteurs en activité ou retraités, plus souvent des LEP.

L'assurance-vie reste un des produits préférés des ménages

Après les livrets d'épargne, l'assurance-vie reste le placement financier privilégié des ménages : 36,5 % des ménages métropolitains en possèdent au moins une. Sa progression est moins marquée qu'entre 2004 et 2010 (+ 8,5 points), mais elle reste significative (+ 1,8 point entre 2010 et 2015). En effet, ce produit offre aux épargnants un cadre fiscal attractif et la possibilité de sécuriser au moins une partie de leur épargne. Deux tiers des assurances-vie sont ainsi des contrats dits « mono-support », ne permettant l'investissement que sur des fonds euros garantis. De plus, 54 % des contrats multi-supports (pouvant contenir des investissements sur

différents supports, y compris sur des supports risqués) contiennent au plus un tiers d'investissements en actions. Ces chiffres sont stables depuis 2010, malgré la baisse importante des rendements des fonds euros, qui suivent les tendances des taux longs des marchés. Depuis la crise financière de 2008, les ménages semblent donc toujours privilégier la sécurité de leur placement plutôt que son rendement. En outre, la détention d'assurance-vie augmente avec l'âge : il y a deux fois plus de détenteurs parmi les ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus (42 %) que parmi les moins de 30 ans (21 %, figure 1). L'assurance-vie garde ainsi son attractivité car elle permet non seulement d'accumuler un patrimoine en cours de vie, mais également de le transmettre en succession dans des conditions fiscales avantageuses.

L'épargne-retraite, détenue par 14,4 % des ménages métropolitains début 2015, poursuit sa progression (+ 2,1 points par rapport à 2010). Les détenteurs se répartissent presque également entre trois types de produits : l'épargne-retraite complémentaire volontaire

et la sur-complémentaire, proposées par l'employeur, ainsi que le Plan d'épargne retraite populaire (PERP), produit financier accessible aux particuliers dans les établissements bancaires. Le taux de détention de chacun de ces produits, pris séparément, reste toutefois inférieur à 6 %, même s'ils sont plus fréquemment adoptés par les ménages dont la personne de référence est un indépendant. Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales sont ainsi près d'un tiers à détenir au moins une épargne-retraite (y compris un PERP).

Le Plan d'épargne populaire (PEP), dont certains contrats bénéficient du régime fiscal de l'assurance-vie, disparaît progressivement après avoir cessé d'être commercialisé fin 2003. En 2015, seuls 2,6 % de ménages métropolitains sont encore détenteurs de ce produit, contre près de 15 % en 1998.

Les valeurs mobilières sont délaissées

En 2004, un quart des ménages en métropole détenait des valeurs mobilières ; ils ne sont plus qu'un sur six début 2015 (16,5 %).

on %

Taux de détention par grand type d'actifs début 2015, France entière

	Répartition des ménages	Patrimoine immobilier			Patrimoine financier									
		patrimoine	oine Residence	Autres logements	Ensemble patrimoine financier	Livrets d'épargne	Livrets défiscalisés	Livrets soumis à l'impôt	Épargne- logement	Assurance- vie et ens. épargne- retraite		Épargne- retraite, PERP et PEP	Valeurs mobilières	Épargne salariale ²
Ensemble 2014-15 Ensemble 2009-10	100,0 <i>100,0</i>	62,6 <i>61,7</i>	58,7 <i>57,9</i>	17,9 <i>18,5</i>	90,1 <i>90,0</i>	85,6 <i>84,8</i>	85,3 <i>84,5</i>	5,7 <i>6,2</i>	31,9 <i>30,9</i>	43,8 <i>42,1</i>	36,2 <i>34,5</i>	16,3 <i>15,5</i>	16,2 <i>18,9</i>	14,2 14,8
Âge de la personne de	e référence	e												
Moins de 30 ans	9,6	19,6	16,1	4,7	91,2	89,8	89,2	3,2	35,1	25,1	21,1	6,2	7,0	15,3
De 30 à 39 ans	15,6	53,4	48,8	12,7	93,4	89,8	89,6	6,2	37,0	40,2	31,4	16,2	14,6	21,2
De 40 à 49 ans	18,9	62,7	58,2	17,7	91,4	87,1	86,9	5,8	36,3	46,1	35,1	22,8	18,4	22,5
De 50 à 59 ans	17,6	66,1	61,7	23,5	89,5	83,4	83,3	5,6	35,1	47,6	36,5	24,2	17,8	19,6
De 60 à 69 ans	17,9	75,8	72,3	24,9	88,6	83,6	83,5	6,7	31,1	48,0	41,8	15,0	18,4	8,3
70 ans et plus	20,5	75,0	72,4	17,2	87,6	82,5	82,2	5,7	20,3	46,2	42,7	9,3	16,5	1,3
Catégorie socioprofes	sionnelle	de la perso	onne de ré	férence										
Agriculteur	1,4	89,9	88,8	27,6	97,2	82,0	82,0	6,9	59,6	73,2	53,9	39,0	32,9	12,7
Artisan, commerçant,	•				,	·	•			•	·	·		
chef d'entreprise	5,3	73,7	67,2	31,7	92,1	86,3	86,2	5,6	34,2	50,6	35.0	30,3	21,2	12,6
Profession libérale	1,4	74,4	69,9	41,6	98,8	92,7	90,9	19,9	58,8	70,4	60,6	34,0	43,5	13,9
Cadre	10,1	72,1	66,2	29,6	98,2	95,6	95,2	12,7	52,8	56,9	45,2	30,5	31,2	39,0
Profession intermédiaire	14,2	62,4	58,4	16,3	95,4	92,0	91,7	5,1	42,1	46,1	33,6	22,7	16,5	26,5
Employé	13,1	39,0	33,8	10,0	89,4	85,6	85,6	2,9	28,4	35,7	29,4	12,5	7,7	12,8
Ouvrier qualifié	10,1	52,9	50,2	9,6	88,6	83,0	82,3	3,0	28,8	34,4	27,7	11,1	9,6	18,0
Ouvrier non qualifié	4,2	37,7	34,4	7,0	81,7	76,3	76,3	2,0	24,0	28,4	22,8	9,8	6,4	8,1
Retraité ancien														
agriculteur	1,7	88,3	88,3	21,5	94,5	93,1	93,1	7,0	25,0	51,8	47,2	17,0	23,0	0,1
Retraité ancien artisan,														
commerçant, chef d'entr.	2,9	85,8	81,5	30,5	91,9	84,7	84,4	5,1	27,4	53,1	48,3	15,3	24,4	0,5
Retraité ancien cadre														
ou prof. libérale	5,0	89,5	86,7	38,2	96,3	92,3	92,3	13,7	37,6	67,8	63,8	19,1	34,4	11,1
Retraité ancien salarié	26,3	69,9	67,2	14,3	85,2	80,3	80,1	4,5	21,4	41,5	36,8	9,1	12,1	3,7
Autre inactif	4,0	27,8	24,0	9,4	78,2	75,2	75,2	2,5	16,3	16,5	15,7	2,2	6,0	2,0
Type de ménage														
Personne seule	35,2	51,9	48,1	12,2	87,3	82,1	81,8	5,0	24,9	38,1	32,9	10,8	12,5	7,5
Famille monoparentale	9,0	36,7	31,9	10,4	86,2	81,4	81,0	3,0	26,4	36,9	30,8	11,9	9,9	12,3
Couple sans enfant	25,9	75,4	72,9	24,2	92,3	88,2	88,1	7,1	35,2	49,5	40,7	18,9	20,0	13,1
Couple avec enfant(s)	27,1	73,4	68,6	21,6	93,3	89,8	89,6	6,0	40,3	47,8	37,2	22,9	19,7	24,9
Autre type de ménage	2.7	55.2	52.3	16.7	84.9	76.9	76.9	7.1	23.4	47.5	42.4	11.4	15.3	11.0

^{1.} Y compris en usufruit pour la résidence principale.

Lecture : début 2015, 89,2 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent au moins un livret défiscalisé.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris DOM (hors Mayotte).

Source: Insee, enquêtes Patrimoine 2009-10 et 2014-15.

^{2.} Voir définitions. Note : l'assurance décès volontaire n'est pas comptabilisée dans le patrimoine, ce qui explique des écarts avec les chiffres publiés précédemment.

Ce repli a été plus important entre 2004 et 2010 mais il s'est poursuivi de 2010 à 2015 (–4,9 points puis – 2,8 points). À partir de 2008, les crises financière et économique ont probablement conduit les ménages à délaisser les valeurs risquées. De fait, la détention de comptes-titres ordinaires continue de diminuer : moins de 10 % des ménages en possèdent contre plus de 11 % en 2010. Malgré les avantages fiscaux qu'il offre, le Plan d'épargne en action (PEA) n'attire pas plus de ménages que les comptes-titres ordinaires.

Traditionnellement, la probabilité de détenir des valeurs mobilières augmente avec le patrimoine et varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession libérale (y compris retraités), sont ceux qui possèdent le plus souvent des valeurs mobilières (31 % à 44 %). À l'inverse, seuls 6 % à 8 % des ménages dont la personne de référence est ouvrier non qualifié ou employé en détiennent.

L'attractivité retrouvée du PEL

Début 2015, le taux de détention des produits d'épargne-logement reste comparable à celui de 2010, après un fort repli entre 2004 et 2010 (-10 points). Ils sont détenus par près d'un ménage sur trois, mais leur stabilité masque toutefois des évolutions contrastées selon les produits qui la composent. Après un repli de 3 points entre 2004 et 2010, la détention de Comptes épargne-logement (CEL) stagne alors que celle de Plans épargne-logement (PEL) repart à la hausse (+ 3 points entre 2010 et 2015, après – 11 points) avec, début 2015, un ménage sur quatre titulaire d'un PEL. Au total, parmi les ménages possédant de l'épargne-logement début 2015, un peu plus de la moitié ne détient qu'un PEL, un cinquième uniquement un CEL et un quart dispose des deux produits.

Ces évolutions sont sans doute principalement dues aux variations des taux de rendement entre produits d'épargne. De fait, les changements législatifs autour du PEL intervenus au cours des années 2000 (obtention de la prime d'État sous condition, fiscalisation des intérêts des PEL de plus de 12 ans) ont rendu ce placement plus contraignant et ont induit une baisse de détention entre 2004 et 2010. Par la suite, la rémunération (non fiscalisée, fixée à 2.5 % entre août 2003 et janvier 2015, prime d'État non comprise) est devenue plus attractive sur le long terme que celle du livret A, ce qui a relancé l'intérêt du PEL comme placement d'épargne, alors que sa vocation initiale était de faciliter l'achat d'un bien immobilier par le biais de prêt à taux négocié.

À l'inverse, la rémunération du CEL, fixée à 0,75 % depuis août 2013 et inférieure à celle du livret A, incite à transférer les actifs vers d'autres supports plus rémunérateurs.

Évolution entre 1998 et 2015 des taux de détention d'actifs en France métropolitaine

				CII /0
	1998	2004	2010	2015
Patrimoine immobilier ¹	58,5	60,5	61,9	62,7
Résidence principale ²	53,3	55,7	58,0	58,9
Autres logements	18,1	17,7	18,7	18,0
Patrimoine financier	90,3	90,2	90,2	90,3
Livret d'épargne	83,5	83,2	85,0	85,9
Livrets défiscalisés	82,5	82,6	84,7	85,6
Livret A ou Bleu ³	64,4	57,0	68,3	75,8
LDD (ex-Codevi)	37,6	41,9	39,4	36,7
LEP	14,4	23,8	24,3	19,6
Livret jeune	17,3	17,2	14,8	14,2
Livrets soumis à l'impôt (livret B, ép. orange)	6,2	5,9	6,3	5,8
Épargne-logement	40,9	41,3	31,2	32,2
Plan Épargne-Logement (PEL)	34,5	33,6	22,5	25,2
Compte Epargne-Logement (CEL)	16,3	19,1	16,4	15,1
Assurance-vie et ensemble épargne retraite	40,9	36,9	42,4	44,2
Assurance-vie	28,9	26,2	34,7	36,5
Épargne retraite (y.c PERP)	9,2	9,7	12,3	14,4
PEP	14,9	9,2	4,4	2,6
Valeurs mobilières	21,2	24,2	19,3	16,5
Épargne salariale	12,7	16,7	15,1	14,5
Ensemble des autres produits financiers ⁴	4,8	2,1	4,0	4,1
Patrimoine professionnel ⁵	-	-	15,8	15,0

Note : l'assurance décès volontaire n'est pas comptabilisée dans le patrimoine, ce qui explique des écarts avec les chiffres publiés précédemment.

- 1. Ménages détenteurs d'un bien immobilier (v.c. en usufruit pour leur résidence principale pour 2010 et 2015).
- $2. \, \text{M\'e} nages \, \text{propri\'etaires} \, \text{de leur r\'esidence principale (non acc\'edants et acc\'edants à la propri\'et\'e), y c. usufruitiers pour 2010 et 2015.}$
- 3. Le rapprochement avec les statistiques de l'Observatoire de l'épargne réglementée suggère que les ménages oublient une part des livrets aux très faibles montants.
- 4. Bon d'épargne, de caisse ou de Trésor, compte à terme, compte-courant d'associés, livret d'épargne entreprise.

5. Les hauts patrimoines n'étant pas surreprésentés en 1998 et 2004, les chiffres sur le patrimoine professionnel sont moins précis. Lecture : début 2015, 85,9 % des ménages vivant en France métropolitaine détiennent au moins un livret d'épargne. Ils étaient 85 % en 2010, 83,2 % en 2004 et 83,5 % en 1998.

Champ: ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source: Insee, enquêtes Patrimoine 1997-98, 2003-04, 2009-10 et 2014-15.

Début 2015, l'épargne-logement est toujours détenue majoritairement par des ménages en couple : en moyenne, 38 % d'entre eux en possèdent. Parmi les couples sans enfant, ce sont les moins de 30 ans suivis des trentenaires (respectivement 50 % et 44 % d'entre eux) qui privilégient ces produits, comme apport pour un premier achat immobilier. Parmi les couples avec enfants, ce sont les 40-59 ans qui l'adoptent surtout, peut-être en prévision de travaux ou d'un changement de résidence principale dont ils sont majoritairement propriétaires. La forte détention de PEL parmi les ménages de cadres et de professions libérales (détenteurs respectivement de 53 % et 59 % d'épargne-logement) illustre l'attractivité de ce produit. Par ailleurs, une fois à la retraite, seules ces catégories continuent à en détenir de manière importante (38 %, contre 24 % en moyenne, début 2015).

L'immobilier garde une place importante dans le patrimoine des ménages

Début 2015, 62,7 % des ménages métropolitains possèdent un patrimoine immobilier, que ce soit leur résidence principale ou un autre logement. La détention de patrimoine immobilier a progressé entre 2004 et 2010 (+ 1,4 point), puis a légèrement ralenti entre 2010 et 2015 (+ 0,8 point). Début 2015, 58,9 % des ménages métropolitains sont ainsi propriétaires de leur résidence principale (+ 0,9 point par rapport à 2010). Par ailleurs, 18 % des

ménages métropolitains possèdent un autre logement (résidence secondaire, logement vacant, loué ou mis à disposition gratuitement), taux relativement constant depuis la fin des années 1990.

Les couples possèdent plus souvent un bien immobilier qu'auparavant, et notamment leur résidence principale : trois quart d'entre eux (avec ou sans enfants) ont un patrimoine immobilier début 2015 (+ 3,3 points et + 1,8 point respectivement depuis 2010). À l'inverse, alors qu'une personne seule sur deux est propriétaire, cette proportion stagne. La détention de patrimoine immobilier augmente avec l'âge, mais depuis 2010, c'est chez les jeunes ménages qu'elle a le plus augmenté : + 2,9 points pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, + 3,1 points pour ceux dont la personne de référence est trentenaire. ■

Sources

Les enquêtes Patrimoine de l'Insee permettent depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leurs parcours familial et professionnel. Depuis l'édition 2010, les hauts patrimoines sont surreprésentés dans l'échantillon de l'enquête. De plus, ce n'est qu'à partir de 2010 que les DOM ont été intégrés dans le champ de l'enquête; les comparaisons avec les années

antérieures ne peuvent donc être réalisées que sur la France métropolitaine. La dernière édition s'est déroulée entre octobre 2014 et février 2015 en France métropolitaine et dans les DOM. Avec un échantillon de 12 035 ménages répondants, l'enquête Patrimoine permet de disposer de résultats avec une précision relativement grande. Par exemple, le taux de détention de livrets A (ou Bleus), avec un indice de confiance de 95 %, se situe entre 74,8 % et 76,8 %. Deux organismes publics ont cofinancé sa réalisation : la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations. L'enquête, réalisée auparavant tous les six ans, s'inscrit désormais dans un cadre européen ; en partenariat avec la Banque de France, l'Insee produit les données de l'enquête Patrimoine qui servent à renseigner la partie française du Household Finance and Consumption Survey (HFCS), dispositif d'harmonisation des enquêtes sur le patrimoine piloté par la Banque centrale européenne.

Définitions

On appelle **taux de détention** d'une catégorie d'actifs patrimoniaux la proportion de ménages qui détiennent au moins un produit de cette catégorie. Les compteschèques sont exclus de l'analyse.

La personne de référence du ménage est le principal apporteur de ressources ou, à défaut, l'actif le plus âgé du ménage. Les livrets d'épargne regroupent les livrets soumis à l'impôt (livret B, épargne Orange...) et livrets défiscalisés : les livrets A ou Bleus, les Livrets de développement durable (LDD, ex-Codevi), les Livrets d'épargne populaire (LEP) et les Livrets jeunes.

L'épargne-logement regroupe les Plans épargne logement (PEL) et les Comptes épargne logement (CEL).

Parmi les valeurs mobilières, on retrouve les actions, les obligations, les parts de Sicav ou de Fonds communs de placement (FCP), les parts sociales de banque et les parts de Sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI). Ces valeurs peuvent être logées dans un Plan d'épargne en actions (PEA), un compte-titre ordinaire ou, pour certaines d'entre elles, en dehors de ces placements.

Le patrimoine professionnel des ménages

En France, début 2015, 15 % des ménages détiennent un patrimoine professionnel (figure). Ce patrimoine peut prendre la forme d'une entreprise, de terres, de bâtiments, de fonds de commerce, qu'il soit exploité ou non par le ménage dans le cadre d'une activité professionnelle. La détention de patrimoine professionnel est très variable au sein de la population: 74 % des ménages dont la personne de référence ou son conjoint est un indépendant en activité en possèdent. Ce n'est le cas que pour 7 % des autres ménages hors indépendants (actifs ou retirés des affaires). Les ménages dont la personne de référence ou le conjoint est un indépendant retiré des affaires ou retraité occupent une position intermédiaire, avec un taux de détention de patrimoine professionnel de 31 %. La détention d'une entreprise est encore plus polarisée entre les ménages comprenant un indépendant en activité et tous les autres (y compris des indépendants retraités) : les deux tiers d'entre eux en possèdent au moins une, contre moins de 5 % parmi le restant des ménages.

Ainsi, le patrimoine professionnel est très fortement lié à l'activité des ménages et il ne représente pas un moyen d'investir, sauf peut-être pour les indépendants eux-mêmes. Il reste que 10 % des ménages d'indépendants en activité détiennent un patrimoine professionnel non exploité par le ménage (deux fois plus qu'au sein de la population de ménages hors indépendants). Les ménages d'indépendants retirés des affaires ou retraités sont 25 % dans ce cas, près de 22 % détenant des terres non exploitées par le ménage : il est probable qu'ils conservent la propriété des actifs liés à leur activité passée, sans les exploiter eux-mêmes.

Taux de détention d'actifs professionnels début 2015 selon le statut de la personne de référence ou de son conjoint

dont : terres autres que terres	5,7 7,0	2,2 0,9	0,3 0,2	0,9 1,0
			,	
dont : terres			,	
Détention d'une entreprise Patrimoine professionnel exploité hors entreprise	67,8 10,6	3,4 2,7	0,9 0,5	8,1 1,6
Répartition des ménages	10,6	5,4	84,0	100,0
	Indépendant en activité	Indépendant retiré des affaires	Pas d'indépendant en activité ni d'indépendant retiré des affaires	Ensemble des ménages

Champ: ménages ordinaires résidant en France, y compris DOM (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-15.

La catégorie des assurances-vie, épargneretraite est constituée des assurances-vie, des Plans d'épargne populaire (PEP), des retraites complémentaires volontaires ou sur-complémentaires, des Plans d'épargne retraite populaire (PERP, depuis 2010) et des bons de capitalisation.

Enfin, l'épargne salariale comprend les dispositifs suivants : l'intéressement, la participation aux résultats de l'entreprise, avec un abondement éventuel de l'entreprise, placés sur des plans d'épargne salariale d'entreprise, inter-entreprise ou groupe (PEE, PEI ou PEG).

Bibliographie

- « Rapport annuel 2014 de l'Observatoire de l'épargne réglementée », Observatoire de l'épargne réglementée, juillet 2015.
- P. Lamarche, M. Romani, « Le patrimoine des indépendants », Insee Références « Emploi et revenus des indépendants », février 2015.
- H. Chaput, K.-H. Luu Kim, L. Salembier,
 J. Solard, « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », Insee Première n° 1325, novembre 2010.

Direction Générale : 18, bd Adolphe-Pinard 75675 PARIS CEDEX 14 Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef : E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin,

C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette: RPV Impression: Jouve Code Sage IP151574 ISSN 0997 - 3192 © Insee 2015 • *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales

 Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : http://www.insee.fr/abonnements

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16



